



## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### **Réunion du Jeudi 20 NOVEMBRE 2025**

**Présents :** M.SASSI (Président de la Commission), M. THIABAUD, M. ZANDOMENEGHI, M.BOUCHENTOUF, M.GOUSSET, M. LAURENT ;

**Excusés:** Mme. GARCIA, M. ZEDGUENIDZE M. EL HAMMOUNI,

**Assiste :** ISMAIL

### **DOCUMENTS – INFOS PRATIQUES – FOOT ANIMATION**

**Après une période probatoire jusqu'à la Toussaint, les relevés d'amendes ne seront pas facturés, par contre dès la reprise toute infraction sera prise en compte et facturée.**

#### **RAPPEL :**

**Dans le cas où votre plateau U6/U7, U8/U9, U10/U11 est annulé pour différentes causes (arrêté ou indisponibilité du terrain) c'est au club recevant de faire les démarches pour prévenir les clubs concernés via mail officiel et copie district (éventuellement téléphone).**

Nous constatons aujourd'hui une dérive importante au niveau du foot animation, la participation de joueurs jouant dans une catégorie ne correspondant pas à leur âge. Il y a des règlements FFF qui sont donc bafoués, au détriment de l'évolution normale d'un enfant, en raison d'un potentiel élevé, ce qui accentue les problèmes potentiels avec les parents (génération MBAPPE).

La commission foot animation du district **INTERDIT** de telles pratiques. Les clubs en infraction se verront amendés fortement et leur équipe interdite de participer dans la catégorie concernée.

Nous rappelons chaque éducateur à ses devoirs.



## Catégories U10/U11

Il est demandé à tous les éducateurs **PARTICIPANTS** de faire une photo de la feuille de plateau et de la faire parvenir au district.

Pour participer aux plateaux il faut déposer la feuille de licences avant le début des rencontres.

Les feuilles des plateaux doivent parvenir au district via le mail officiel [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr) avant 12h00 le Jeudi suivant.

Les amendes de CAMARETS, AVIGNON AC 4, MAILLANE ST, GRAVESON JGC ont été annulés après vérification des mails reçus.

### **Manque feuilles de match de la journée 2 du 15/11 :**

MJCV 1 POULE 1  
AC AVIGNON 2 POULE 3  
VILLENEUVE FC 3 POULE 5  
ARC CAVAILLON 2 POULE 5  
DENTELLES FC 2 POULE 8  
AVIGNON FC 2 POULE 9  
LUBERON MV 1 POULE 12  
CAUMONT FC 1 POULE 13  
LORIOL FC 2 POULE 15  
AVIGNON FC 4 POULE 15

### **Forfait journée 2 du 15/11 :**

RCB BOLLENE 3 POULE 11  
CHEVAL BLANC FC POULE 4  
BOULBON 1 POULE 16

### **Absence feuilles de licences journée 2 du 15/11 :**

MONTFAVET SC 1 POULE 1  
CUCURON 2 POULE 5  
ST DIDIER PERNES 3 POULE 14  
CALAVON 4 POULE 14  
MONDRAGON MORNAS 2 POULE 13

## Catégorie U8-U9



**Les poules et feuilles de plateau sont sur le site du district dans infos pratiques.**  
**Les feuilles de plateau sont à retourner au district par mail au plus tard le jeudi qui suit les rencontres.**

### **Manque feuilles de match de la journée 2 du 18/10 :**

VAL DURANCE POULE 12  
GRAVESON EGC POULE 13  
GADAGNE SC POULE 14  
LES MINOTS DU VASIO POULE 16  
MJC BOLLENE POULE 17

### **Absents excusés journée : 2 du 18/10**

MONTEUX 4/5/6 POULE 2, PLAN D ORGON 4/5 poule 5 , CHEVAL BLANC FC poule 5,CALAVON FC poule 6, MALAUCENE RG poule 11, LORIOL JS poule 18, FC AVIGNON poule 19, LES ANGLES EMAF poule 19, SORGUES ESP poule 23,VEDENE LE PONTET AC poule 24, COURTHEZON JONQUIERES poule 24, SERIGNAN US poule 27, BEDARRIDES AS poule 27, AC AVIGNON poule 28.

### **Absence feuilles de licences journée 3 du 15/11 :**

PERTUIS USR 3 et 4 poule 5, ARC CAVAILLON 3 et 4 poule 7

### **Manque feuilles de match de la journée 3 du 15/11 :**

CALAVON FC poule 6, RC BOLLENE poule 16, AUBIGNAN ES poule 23, SERIGNAN US poule 27.

## Catégorie U6-U7

Les poules se trouvent sur le site du district dans infos pratiques.

Au vu de peu de volontaires U7 et U6 exclusivement (générationnel), nous avons pris la décision pour cette première phase de ne constituer que des poules mixtes U6U7.

Toutefois, pour la 2<sup>ème</sup> phase, mi-janvier, nous créerons des poules U6, U6U7 et U7. A partir du mois de novembre, vous pourrez nous proposer par mail vos souhaits :

### **Noté SC MONTFAVET 4 est engagée lettre k poule 14.**

Feuilles de plateau non  
reçues journée 2 du 08  
NOVEMBRE 2025

FC AVIGNON poule 16  
MAILLANE ST poule 10

**Manque feuille de  
licences journée 2 du  
08/11**

FC AVIGNON 1 poule 13  
MONTFAVET SC 1/2/3  
poule 14